

ENFANCE ET JEUNESSE

NOS ENGAGEMENTS

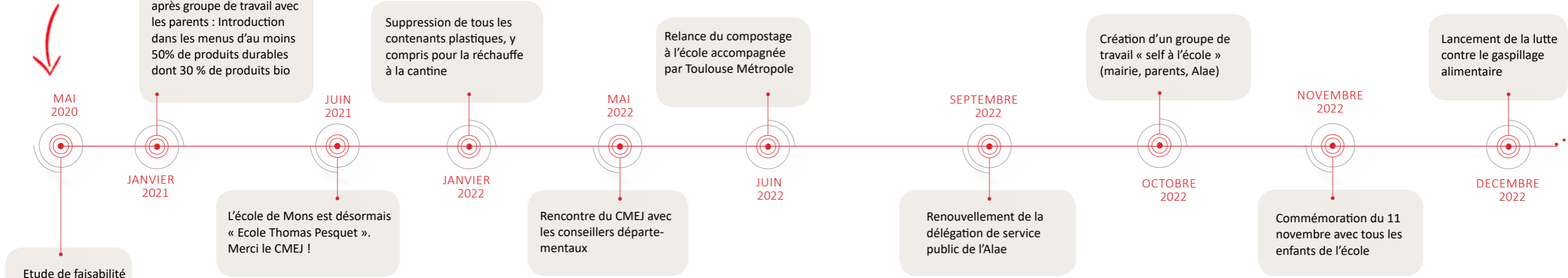
L'équipe municipale a inscrit la jeunesse, l'éducation et la citoyenneté au cœur de son programme. La construction d'un bâtiment scolaire est le projet phare de notre mandat dans le but de permettre aux enfants d'apprendre et de s'épanouir dans de bonnes conditions. La commission enfance s'est donc mobilisée dès mai 2020 pour définir le projet en partenariat avec les différents acteurs de l'école : enseignantes, Alae, parents d'élèves, personnel communal de l'école et élus. Ce travail portant sur les besoins, les souhaits et la faisabilité a

permis d'élaborer un cahier des charges qui satisfait les parties prenantes. Ce nouveau bâtiment va bientôt voir le jour !

Depuis 2020, l'école a fonctionné sur un rythme particulier, ce qui ne nous a pas empêché de mener à bien un grand nombre de projets. Les travaux menés en concertation sur le bâtiment scolaire ont fait l'objet de nombreux articles dans les précédents Mons'Infos. Nous allons en rappeler d'autres :

Frédérique LION,
Adjointe déléguée à l'Enfance
et Petite Enfance

ACTIONS DÉJÀ RÉALISÉES



L'aide aux devoirs



Les jeunes du CMEJ



PROJETS EN COURS

- Lutte contre le gaspillage alimentaire avec 3 axes : la sensibilisation, la quantité de nourriture servie et le questionnement sur le prochain marché de restauration : quelle restauration voulons-nous ? Les premières actions de sensibilisation à l'école ont été lancées en mars (Affiches/ Exposés/ Challenge) ainsi que des réflexions sur le prochain marché de restauration scolaire.
- Remplacement des serviettes en papier à l'école : les ados de Mons sont en train de réaliser des casiers pour accueillir les serviettes en tissu apportées par les familles.
- Inauguration du nom de l'école Thomas Pesquet
- Achat d'un ordinateur portable par classe
- Mise en place d'un self à l'école



VIE DE VILLAGE

NOS ENGAGEMENTS

Durant ce mandat, les actions prévues se sont déroulées avec pour principal objectif de favoriser le vivre ensemble.

Nous soutenons et encourageons la vie associative, comme à l'occasion des réunions inter-associations qui ont pour but de favoriser l'entraide et la mise en commun des moyens humains et matériels. Nous accompagnons les associations dans leurs projets de manifestations. Le plus bel exemple est le Carnaval inter-associations du 15 avril 2023.

Nous soutenons l'offre culturelle et les manifestations tout au long de l'année à destination des

publics de tous âges : les spectacles de Noël pour les enfants de l'école, les soirées théâtre, les conférences ou la création de la cabine à livres.

Nous favorisons les rencontres intergénérationnelles à travers plusieurs actions telles que l'aide aux devoirs, le jardin partagé, la journée du World Clean Up Day, la lecture aux enfants avec la participation de la bibliothèque de Drémil-Lafage...Et nous avons à cœur de répondre aux besoins prioritaires des personnes âgées en les accompagnant pour leurs démarches administratives ou informatiques.

Hélène CAMPLO-ROBERT
Adjointe déléguée aux finances et à la vie de village

MARCHÉ DE PRODUCTEURS

Mis en place sous le précédent mandat, le marché de plein vent a prouvé son utilité, notamment avec la crise Covid, et a rendu service à beaucoup de Monsois.

En mai 2023, il fêtera ses 6 ans ! Ce sont, maintenant, 12 producteurs et commerçants qui se relaient selon un planning régulièrement mis à jour (cf. site de la mairie de Mons).

L'offre s'est bien étoffée au fil du temps : paysan-boulangier, maraîcher, fromagère, poissonnier, fabricant de pâtes fraîches, caviste, savonnière, producteur de canards, productrices de plantes médicinales et/ou légumes qui transforment leurs produits...

En synergie avec nos commerces, le marché est devenu un lieu de vie, d'animation et de communication pour les associations et pour les ateliers de la commission Transition Ecologique.

L'équipe municipale soutient l'action de la commission en charge du marché et les partenariats avec les producteurs et commerçants.

Retrouvons-nous tous les vendredis de 16h00 à 19h00 !

Françoise GARRIGUES,
Conseillère Municipale déléguée à la commission Vie de village



PROJETS EN COURS

- Programmation sur la même journée du forum des associations et de l'accueil des nouveaux arrivants sur la commune
- **Création d'un bouldrome** sur le chemin de la briqueterie / rue de la tuilerie
- **Création d'une commission extra-municipale CULTURE** avec pour objectif de développer une offre culturelle de proximité
- **Installation d'un pumtrack et d'un bouldrome** sur l'espace Monac
- **Projet de convention avec la nouvelle Médiathèque de Mondouzil**
- **Etude pour la création d'un espace partagé** : ressourcerie, café solidaire, espace de convivialité en attente de la disponibilité d'un préfabriqué scolaire libéré

ACTIONS DÉJÀ RÉALISÉES



Exposition des artistes monsois «Autumn'Art»

Installation de la cabine à livres avec l'Institut médico-éducatif

Retour de l'aide aux devoirs.

Soirée lecture

NOVEMBRE 2021

JUIN / JUILLET / OCT 2020-2022

Manifestations en partenariat avec Toulouse Métropole : Marathon des mots, Conférences du Quai des savoirs, Partir en livres

AVRIL 2022

JUILLET 2022

Installation de jeux pour jeunes enfants à l'espace Monac : la cabane de l'ours et l'aiguille du géant

SEPTEMBRE 2022

MARS 2023



11 ASSOCIATIONS

- « Comité des Fêtes de Mons »
- « Foyer Rural de Mons »
- « APE Les P'tits Monsois »
- « Chemin Faisant »
- « Mini Mons »
- « A cœur Joie »
- « Le Réveil des Potagers »
- « Tennis Club de Mons »
- « Api Mons »
- « ACCA de Mons »
- « ABC Muco »

ENVIRONNEMENT & TRANSITION ECOLOGIQUE



NOS ENGAGEMENTS

L'équipe municipale a souhaité que les projets traitant de la transition écologique soient construits par la commission Environnement avec une large implication des citoyens au travers de la commission extra-municipale Transition Ecologique (CEMTE). Plusieurs axes de progrès ont été proposés en

2020 aux Monsois.es : biodiversité, économie d'énergie, gestion de l'eau et qualité de l'air, déplacements doux, gestion des déchets et accès à une alimentation saine et durable. Nous vous présentons ici les réalisations à mi-mandat ainsi que les projets engagés.

Jean-Luc FABRE,
Adjoint délégué à l'Environnement
Solange HOLLARD,
Conseillère municipale et
Vice-présidente de la CEMTE

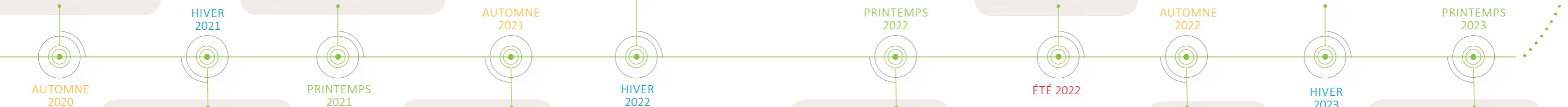
ACTIONS DÉJÀ RÉALISÉES



- Démarrage de la CEMTE (Commission Extra Municipale Transition Ecologique) Projection du film « Demain »
- Labélisation TEN « Territoires Engagés pour la Nature »

- Conférence sur l'eau
- Conférence sur le hérisson
- Ateliers Purins d'orties, consoude, ...
- Atelier construction de capteurs de particules fines

- Création de l'association « Le réveil des potagers »
- Création de la « Brigade du Tigre »
- Achats Groupés : Oyas, terreau, plants potagers, pièges à moustiques



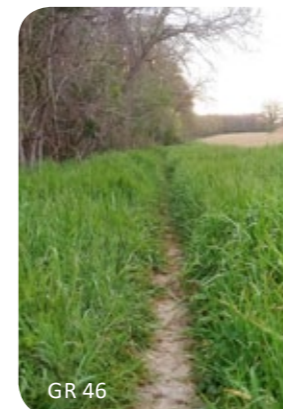
- Achats Groupés d'Oyas, de terreau et de plants potagers
- Plantation d'une haie et d'un bosquet à Monac

- Journée vélo
- Conférence réhabilitation thermique

- Création d'un sentier botanique éphémère
- Lancement du zéro papier à la Mairie
- Soirée Quiz de la CEMTE
- Aménagement du Jardin Collectif
- Atelier vélos avec le CMEJ

- 3 ateliers 2Tonnes (sensibilisation au bilan carbone)

- Achats Groupés de terreau et plants potagers
- Conférence photovoltaïque



420 Arbres et arbustes plantés dont le verger de Monac et la haie fruitière du Cœur de village

+50 Monsois impliqués dans la Commission Extra-Municipale Transition Ecologique

24 acteurs et 3 ateliers «2 Tonnes» (sensibilisation au bilan carbone)

10 visites de la «Brigade du Tigre»

4 offres d'achats groupés : Oyas, pièges à moustiques, terreau, plants potagers avec des centaines de commandes

PROJETS EN COURS

- Installation de luminaires à LED à la place des réverbères boules
- Remplacement des préfabriqués de l'école par un nouveau bâtiment à énergie positive avec installation photovoltaïque au profit des bâtiments municipaux
- Récupération d'eau pluviale pour les besoins du cimetière et des plantations communales, sensibilisation et retour d'expérience sur la récupération d'eau individuelle
- Spot de co-voiturage proche de la salle des fêtes
- Raccordement aux voies cyclables métropolitaines (REV): section Balma-Seillonne en cours de travaux, section Seillonne-Mons en cours d'étude
- Sensibilisations sur le compostage des bio déchets et déchets verts, distribution de composteurs à l'automne 2023
- Adhésion au Projet Agricole et Alimentaire Métropolitain (PAAM) de la métropole et développement d'un dialogue avec les agriculteurs

PATRIMOINE

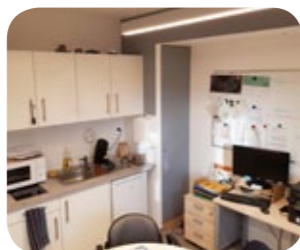
NOS ENGAGEMENTS

La feuille de route de l'équipe municipale a pour projet phare l'opération « Coeur de village ». Les enjeux formulés sur le précédent mandat ont été maintenus : conforter la place de l'école dans notre commune, mutualiser certains espaces, sécuriser l'accès à l'école, améliorer l'attractivité commerciale et aménager des stationnements et des espaces paysagers de qualité.

Parallèlement à ce projet pluriannuel, de nombreuses actions ont été terminées ou engagées. L'objectif a été de terminer les travaux du précédent mandat et de privilégier les nouvelles opérations visant à réaliser des économies d'énergie et à améliorer le confort des usagers.

Bernard PROUST,
Adjoint délégué au Patrimoine

TRAVAUX DE BÂTIMENTS



ACTIONS DÉJÀ RÉALISÉES

Réception des travaux dans les ateliers municipaux

JUIN 2020

NOVEMBRE 2020

Rétablissement de l'eau courante dans le cimetière et l'église

JUIN 2021

JUILLET-NOV. 2021

Réalisation d'un plafond dans la salle des fêtes permettant d'améliorer l'isolation thermique et de traiter la correction acoustique

SEPTEMBRE 2021

OCTOBRE 2021

Réalisation des travaux d'aménagement de la cuisine de la salle des fêtes

2

Remplacement des menuiseries dans la salle des fêtes et la mairie

Traitement des remontées d'humidité dans l'église

Finalisation des travaux de l'espace Monac

1

JANVIER 2022

Travaux d'aménagement à la mairie (stores d'occultation de la salle du conseil, nouveau système de vidéo, isolation du plafond)

FÉVRIER 2022

JUILLET 2022

Changement du système de chauffage de la mairie

NOVEMBRE 2022

Pose du panneau lumineux Place du Languedoc

Mise en conformité des locaux de stockage de la salle des fêtes et réalisation d'un bar

Changement du système de chauffage de la salle des fêtes en installant une chaudière à granulés de bois et un système de renouvellement d'air en remplacement des convecteurs électriques et de la chaudière Fuel

AVRIL 2023

TRAVAUX DE VOIRIE

Ces travaux ont été réalisés par Toulouse Métropole, à la demande de la commune, sous différents financements :

- soit national dans le cadre du plan de relance de l'État,
- soit métropolitain via l'enveloppe locale de voirie ou le budget métropolitain,
- soit par Tisséo pour les quais de bus.

Route de Cantalauze depuis la sortie de Mons jusqu'à la route de Gauré (Plan de relance)

2020

2021

RM66 entre Pin Balma et las Postas (Toulouse Métropole)

2022



2022

RM50 entre la sortie de Mons par la rue du Roussel en direction de Drémil-Lafage jusqu'au carrefour de l'IME (Toulouse Métropole)



Aménagement d'un passage piéton entre l'avenue des Pyrénées et la rue des Genêts (Enveloppe locale)

2022



Réfection de la couche de roulement du parking devant les commerces sur la Place du Languedoc (Toulouse Métropole)

2022

2022

Passage de la commune en Zone 30km/h (Enveloppe locale)



TRAVAUX VOIRIE A VENIR

- La création d'une aire de Covoiturage sur le parking stabilisé à proximité de la Mairie.
 - L'aménagement d'une voie cyclable entre Mons et Balma.
- Une première portion est prévue entre le pont de la Seillonne (en bas de Clairac) et le rond-point d'Aufrery. Selon le prévisionnel métropolitain, elle devrait être réalisée avant 2026. Des crédits d'études ont été votés pour envisager ensuite la liaison jusqu'à Mons.

ACTIONS DÉJÀ RÉALISÉES

Mise en conformité des Quais Bus avec Tisséo (Tisséo)



PROJETS EN COURS

Le projet phare du mandat concernant l'aménagement du cœur de village et repris depuis 2020 est désormais bien lancé :

- **Groupe scolaire** : nous sommes dans la dernière phase de négociation avec les entreprises en vue de notifier les marchés avant l'été pour un démarrage des travaux prévu pour la rentrée 2023.
- **Aménagement urbain** : le schéma de principe a été validé, le financement bouclé, les études sont en cours avec les services de la Métropole pour un début des travaux courant 2024.

URBANISME

NOS ENGAGEMENTS

En matière d'urbanisation, l'équipe municipale s'est donné pour objectif de continuer d'accueillir de nouvelles familles afin d'assurer le maintien de l'école, tout en préservant le cadre de vie et les formes urbaines qui caractérisent notre village. La réflexion doit être menée dans le cadre de l'application de la nouvelle loi Climat

et Résilience qui prône le concept de « zéro artificialisation nette » et de la rédaction d'un nouveau document intercommunal d'urbanisme suite à l'annulation du Plan Local d'Urbanisme Intercommunal intervenue en 2021.

Anne FERRAND,
Adjointe déléguée à l'Urbanisme

LA QUALITÉ URBAINE

Vos élus participent aux ateliers de projets métropolitains pour faire appliquer sur notre commune la « Charte métropolitaine pour la qualité urbaine ». L'atelier « qualité urbaine » a été sollicité par la commune pour faire l'analyse critique du projet d'un promoteur immobilier au lotissement Le Clos de la Marsale.

DÉMATÉRIALISATION DES DEMANDES D'URBANISME

Depuis le 1er janvier 2023, les demandes d'autorisations d'urbanisme doivent pouvoir être déposées de manière dématérialisée, c'est-à-dire sur une plateforme internet ou par envoi par mail sur une adresse dédiée, mise en place par les communes. La commune de Mons s'est équipée informatiquement et deux agents ont été formés pour assurer la dématérialisation des demandes d'autorisation sur le logiciel Cart@DS et la pré-instruction des dossiers.

ACCOMPAGNEMENT ET CONSEIL AUX ADMINISTRÉS

Une permanence est assurée par un agent du service instructeur de Toulouse, secondé par l'agent communal en charge de la pré-instruction, pour répondre et conseiller les administrés sur toutes les questions d'urbanisme : réglementation applicable, démarche, constitution d'un dossier complet intégrant l'ensemble des pièces attendues. Les dossiers de demande d'urbanisme de la commune sont ensuite instruits par le service du droits des sols de Toulouse Métropole.



RÉGLEMENTATION URBAINE : PLUi-H TOULOUSE MÉTROPOLE

Le Plan Local d'Urbanisme intercommunal tenant lieu de Programme Local de l'Habitat (PLUi-H) est un document stratégique à l'échelle des 37 communes membres de la Métropole.

Le PLUi-H de Toulouse Métropole approuvé le 11 avril 2019 a été annulé par décision du Tribunal Administratif de Toulouse le 20 mai 2021. Les procédures d'évolution du PLUi-H qui étaient en cours à ces dates, modification simplifiée et modification n°1, sont annulées.

Suite à cette annulation et en application de l'article L 174-6 du code de l'urbanisme, l'annulation du PLUi-H a eu pour effet de remettre en vigueur le Plan d'Occupation des Sols (POS) de la commune pour une durée de 24 mois. La date de l'annula-

tion par le Tribunal Administratif de Toulouse du PLUi-H étant intervenue le 20 mai 2021, le POS cessera de s'appliquer le 20 mai 2023. Les règles d'urbanisme applicables seront alors celles du Règlement National d'Urbanisme (RNU) présentes dans les articles L 111-1 à L 111-26 et R 111-1 à R 111-53 du code de l'urbanisme que vous pouvez consulter sur Légifrance.

Un nouveau document d'urbanisme et d'habitat est en cours d'élaboration à l'échelle des 37 communes membres de la Métropole. Vos élus participent activement aux séminaires organisés par Toulouse Métropole.

En février 2023, le conseil municipal a débattu sur les orientations générales du Projet d'Aménagement et de Développement Durables (PADD), document qui définit les grandes orientations de développement et d'aménagement à l'échelle de la Métropole et qui conditionne le travail réglementaire et les évolutions à venir du PLUi-H.

Enfance & Jeunesse

GASPI c'est fini !



GASPILLAGE ALIMENTAIRE À L'ÉCOLE

Depuis le mois de novembre, la commune est accompagnée par Toulouse Métropole, l'association Indigo et l'association Bio-Ariège Garonne pour lutter contre le gaspillage alimentaire.

Une campagne de pesée a été menée en décembre. Le constat est sans appel : plus de 100 kg de nourriture ont été jetés en une semaine.

Plusieurs actions sont au programme ce semestre :

- la quantité des repas servis par le prestataire de restauration collective Récapé
- la sensibilisation des enfants au gaspillage (affiches, challenge ...)
- la préparation du prochain marché cantine.

Une nouvelle campagne de pesée aura lieu en juin afin de déterminer le bénéfice de nos actions.



INSCRIPTION À L'ÉCOLE THOMAS PESQUET POUR LA RENTRÉE 2023.

L'inscription à l'école est une étape importante dans la vie d'un enfant et de sa famille. C'est le moment où l'enfant commence sa scolarité et où les parents doivent prendre des décisions importantes pour son avenir.

L'école Thomas Pesquet accueille vos enfants dans les meilleures conditions. Vous pouvez d'ores et déjà procéder à l'inscription pour la rentrée 2023.

Inscription à la mairie aux heures d'ouverture ou par mail : contact@mairie-mons.com

Journée Jeux de société



JOURNÉE JEUX DE SOCIÉTÉ

Le dimanche 2 avril, le CMEJ vous a conviés à une journée jeux de société dans la salle des fêtes de Mons.

Il y avait beaucoup de nouveaux jeux à découvrir pour tout âge. De nombreuses familles sont venues jouer. Le buzzer géant a rencontré également un grand succès.

Spécialement pour cette occasion, les jeunes conseillers municipaux ont également créé un escape game : toute la journée, des équipes se sont succédées pour trouver la solution.

Merci aux Monsois pour leur participation et bien sûr aux jeunes élus pour leur engagement !

Frédérique LION,
Adjointe déléguée à l'Enfance et Petite Enfance

Quand ?
Dimanche 2 avril 2023

Où ?
A la salle des fêtes de Mons

Pour qui ?
Pour tout le monde : petits et grands !

Avec quoi ?

- Plein de nouveaux jeux à découvrir
- Un jeu de buzzer géant
- Un ESCAPE GAME créé par les membres du CMEJ
- Une vente de gâteaux et de crêpes pour le goûter, proposée par l'APE

Avec qui ?

- L'association A Cœur Joie pour l'espace des tout-petits
- Et bien entendu les membres du CMEJ qui seront là pour vous conseiller !!!

Animation proposée par le Conseil Municipal des Enfants et des Jeunes de Mons



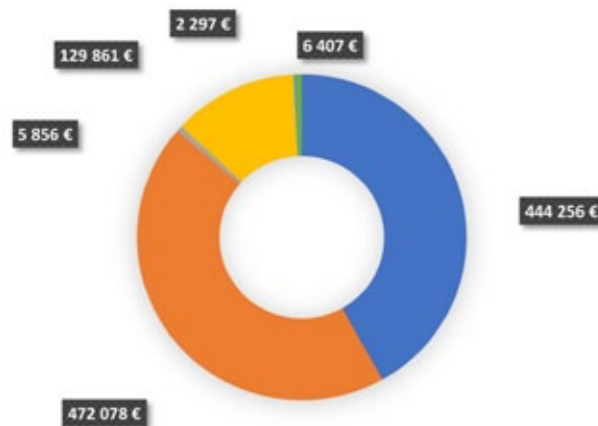
RÉSULTATS 2022

Dans un contexte national marqué par la hausse des prix et la crise énergétique, la commune a pu assurer ses charges de fonctionnement et progresser dans ses projets. L'augmentation des charges de personnel, des coûts de l'énergie et des matières premières a été financée par les économies réalisées grâce aux investissements en matière d'isolation des bâtiments publics et par l'augmentation de nos recettes fiscales. **L'exercice budgétaire de l'année 2022 a permis de réaliser un excédent de fonctionnement de 256 592 € qui va aller abonder l'épargne de la Commune.**



FONCTIONNEMENT

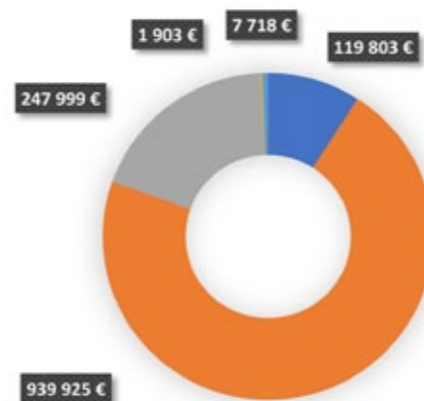
DÉPENSES : 1.060.755 €



LÉGENDE

- **CHARGES À CARACTÈRE GÉNÉRAL :**
Electricité, eau, prestations de service, petits équipements, restauration scolaire, entretien des espaces verts, des bâtiments, ALAE, instruction dossiers urbanisme, publications...
- **CHARGES DE PERSONNEL :**
Administratif, scolaire, entretien, technique
- **CHARGES DE GESTION COURANTE :**
Indemnités élus, participation syndicats communaux, subventions CCAS et associations
- **FONDS DE PÉRÉQUATION INTERCOMMUNAL :**
Aide des EPCI riches envers les EPCI les plus défavorisées
- **CHARGES FINANCIÈRES**
Intérêts des anciens emprunts
- **DÉPENSES EXCEPTIONNELLES**

RECETTES : 1.317.348 €

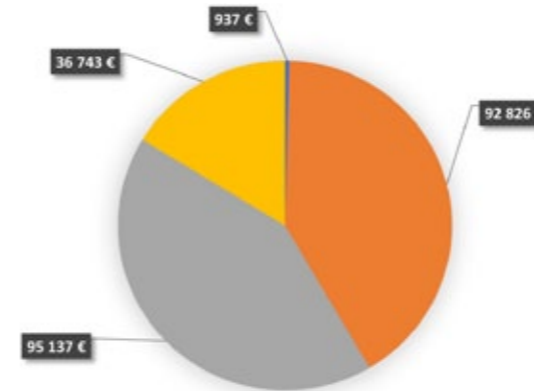


LÉGENDE

- **IMPÔTS ET TAXES :**
Taxes foncières, dotation Toulouse Métropole
- **DOTATIONS ET PARTICIPATIONS :**
Etat, CAF, FCTVA
- **PRODUITS DE SERVICE :**
Restauration scolaire, locations, concessions cimetière.
Atténuations de charges : indemnités journalières
- **PRODUITS DE SERVICES :**
Produits divers de gestion courante
- **PRODUITS EXCEPTIONNELS :**

INVESTISSEMENT

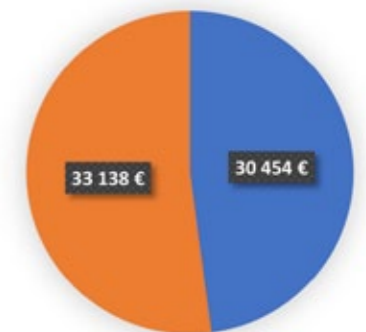
DÉPENSES : 225.643 €



LÉGENDE

- **IMMOBILISATIONS EN COURS :**
Bâtiment Monac, travaux salle des fêtes, Etudes cœur de village, rénovation énergétique salle des fêtes
- **IMMOBILISATIONS CORPORELLES :**
Panneau lumineux, jeux loisirs Monac
- **DÉPENSES FINANCIÈRES :**
Remboursement des anciens emprunts
- **IMMOBILISATIONS INCORPORELLES :**
Site Internet

RECETTES : 63.592 €



LÉGENDE

- **SUBVENTIONS D'INVESTISSEMENT :**
Conseil départemental, Etat
- **EXCÉDENT DE FONCTIONNEMENT TRANSFÉRÉ :**

BUDGET PRÉVISIONNEL COMMUNAL 2023

Depuis plusieurs années, nos dépenses de fonctionnement subissent des hausses répétées du coût des prestataires extérieurs. Le premier poste concerné est celui de l'entretien des espaces verts communaux.

La volonté de mise en place d'une gestion différenciée, les difficultés de pilotage de la prestation souhaitée et la recherche de réactivité nous ont décidé à reprendre ce service en régie. Afin d'intégrer une compétence professionnelle spécifique et d'assurer la nouvelle charge de travail, le conseil municipal a validé la création d'un poste d'adjoint technique à temps complet à compter du 01/01/2023. Le matériel sera renouvelé afin d'être plus polyvalent ou loué pour des usages ponctuels, permettant notamment de ne plus sous-traiter le broyage.

Coté investissements, l'année sera marquée par le lancement de la première phase des travaux de construction du bâtiment scolaire.

Dans le cadre de la délégation à la maîtrise d'ouvrage conclue avec Toulouse Métropole, la commune aura à avancer une somme de 1 million d'euros en 2023. Pour procéder à ce financement, le conseil municipal a décidé de recourir à un prêt d'un montant de 500 000 € souscrit auprès de l'Agence France Locale. Cet emprunt, associé au produit de la vente des terrains du lotissement Cantalauze 3, viendra éviter d'ajouter une pression fiscale supplémentaire sur les ménages monsois. L'Etat, la CAF et le CD31 seront sollicités afin d'obtenir toutes subventions qui permettront d'alléger la facture.

La municipalité ne modifie pas les taux communaux de fiscalité : 39,28% pour la taxe sur le foncier bâti, 79,71% pour la taxe sur le foncier non bâti et 13,95% pour la taxe d'habitation sur les résidences secondaires.

RAPPEL

LA REFORME DE LA TAXE D'HABITATION 2023

En 2023, plus aucun foyer ne paiera de taxe d'habitation sur sa résidence principale.

TAXE FONCIERE

La commune perçoit des ménages les taxes foncières sur les propriétés bâties et sur les propriétés non bâties, ainsi que la taxe d'habitation sur les résidences secondaires. Certains bâtiments sont exonérés de la taxe foncière (bâtiments publics ou culturels, logements sociaux, logements neufs, entreprises nouvelles). Les personnes âgées ou handicapées sont également exonérées sous conditions de ressources.

« HAIE » VOILÀ UN CHANTIER PARTICIPATIF !

La mairie a décidé la réfection d'un segment du chemin de Montauriol afin que celui-ci soit plus accessible aux randonneurs. Ainsi, les agents municipaux ont aplani et élargi le chemin sur une centaine de mètres et la commission extra-municipale Transition Écologique a proposé aux Monsois la plantation de 70 arbres et arbustes pour prolonger la haie existante, permettant de stabiliser un talus propice aux ravinages et d'embellir encore notre paysage.

Rendez-vous pris, le 12 février à 9h30. Petits et grands, nous nous lançons dans la plantation d'Aubépines, Cornouillers sanguins, Viornes Lantane, Fusains d'Europe, Amélanchiers, Erables, Alisiers mais encore de Nerpruns alaternes, entrecoupée d'une pause-café bien méritée.

Grace aux efforts intenses des bénévoles à qui nous devons de chaleureux remerciements et à la volonté de plusieurs acteurs : le Conseil Départemental venu subventionner l'achat des végétaux, de son partenaire Arbres et Paysages d'Antan et de Madame Magali Paschetta, exploitante agricole, qui a apporté son appui logistique, le chantier a pu se réaliser dans de parfaites conditions.

Ces plantations permettront le prolongement d'un habitat naturel pour un éventail d'espèces sauvages comme le hérisson, le blaireau ou encore les mésanges et grimpeaux qui y trouveront le gîte et le couvert.

Avec des étés de plus en plus intenses, ce nouveau segment du chemin de Montauriol deviendra rapidement un véritable couloir de fraîcheur pour tous les randonneurs.

Amaury CATUSSE
Service civique Transition Ecologique



A QUOI SERVENT LES DEUX STATIONS MÉTÉOROLOGIQUES IMPLANTÉES À MONS ?

Du fait du réchauffement climatique, nous subissons des vagues de chaleur de plus en plus intenses.

Ce phénomène d'augmentation de la température est particulièrement sensible au milieu urbain. Il correspond à un excès de la température de la ville par rapport aux zones rurales environnantes qui se refroidissent plus vite. On parle alors d'îlot de chaleur urbain qui a un impact direct sur la santé des personnes, le bien-être des habitants ou la consommation énergétique. Par exemple à Toulouse, en présence d'une vague de chaleur, le contraste de température de l'air de nuit en été atteint en moyenne 4°C et peut atteindre 6°C dans les faubourgs immédiats. Ces températures élevées sont liées à plusieurs facteurs : nature des matériaux, occupation des sols, morphologie urbaine ou chaleur dégagée par les activités humaines. Ces matériaux artificiels stockent la chaleur le jour (15 à 30% de plus que les zones rurales) qui se libère la nuit, ce qui explique que le phénomène d'îlot de chaleur urbain est plus marqué la nuit.



Afin de comprendre et localiser ces îlots de chaleur, Toulouse Métropole et Météo-France ont installé un réseau de plus de 60 stations météorologiques. Chaque station enregistre régulièrement des informations sur le vent, la pluviométrie, l'humidité de l'air et la température de l'air et accessibles sur le site de Toulouse Métropole. Ces informations sont utiles pour localiser les zones peu sensibles aux îlots de chaleur (on parle alors d'îlot de fraîcheur, comme les parcs, plan d'eau) et permettre aux collectivités d'améliorer la résilience de la ville aux vagues de chaleur, par exemple en renforçant les trames bleues ou vertes.

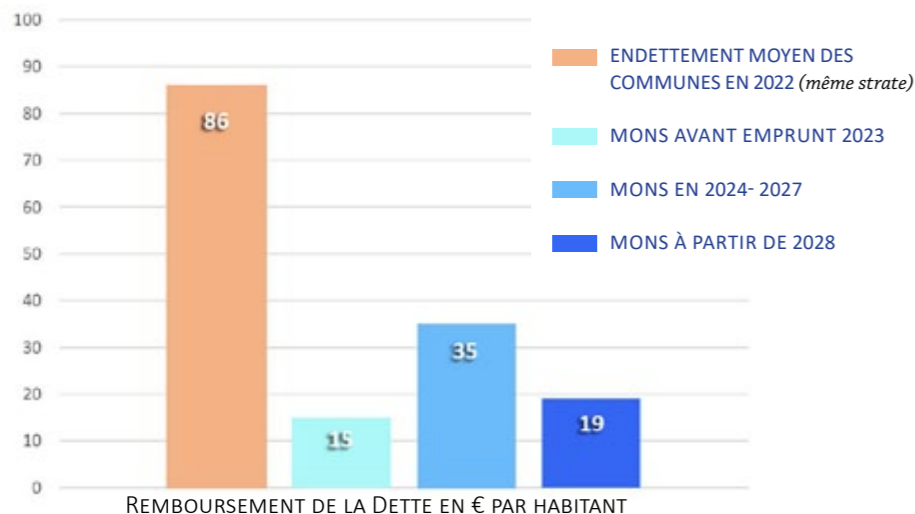
Mons est situé en zone rurale et sert ainsi de référence comme d'autres communes aux alentours de Toulouse pour évaluer le contraste de température de l'air caractéristique de l'îlot de chaleur.

Xavier BRIOTTET
Monsois, membre de la CEMTE



REMBOURSEMENT DE LA DETTE

Comparatif Endettement de Mons / Moyenne des communes de la même strate démographique (1500 à 1999 habitants)



Avant emprunt, le remboursement annuel de la dette, soit 15 €/hbt, est 5,7 fois moins élevé que la moyenne des communes de la même strate, soit 86 €/hbt

Après l'emprunt de 500 000 €, il passera à 35 €/hbt jusqu'en 2027 et à 19€/hbt pour les années suivantes, toujours inférieure à la moyenne des communes de taille comparable.

Hélène CAMPLO-ROBERT
Adjointe déléguée aux finances, à la vie économique et l'administration générale

PROJET CŒUR DE VILLAGE RÉUNION PUBLIQUE DU 1 FÉVRIER

Dans un premier temps, Bernard PROUST, adjoint au Maire délégué au patrimoine, a rappelé l'objectif du projet d'aménagement « Cœur de village », issu d'une large concertation menée sur le précédent mandat. Il consiste à créer une centralité attractive et dynamique autour de l'école et des commerces et comprend

la construction du Groupe scolaire et l'aménagement urbain du centre du village. La précédente réunion publique de juin 2019 avait permis de présenter une pré-étude qui avait fait l'objet de discussions, principalement sur la question de l'aménagement de la place commerciale.

Aujourd'hui, le projet est entré dans une phase plus opérationnelle. Le bâtiment scolaire ayant déjà fait l'objet d'une présentation dans le précédent Mons'Infos, nous retiendrons, dans cet article, le projet d'aménagement urbain du site.

Il se compose de trois zones définies selon leurs fonctions et usages :

• **Zone 1 : Groupe scolaire, parvis et accès**
L'école sera connectée au cœur de village par un parvis piéton. Un parking de 25 places est prévu en continuité du bâtiment scolaire. L'ensemble du projet d'aménagement est desservi par une circulation mixte cycles et piétons (en jaune sur le plan ci-contre).

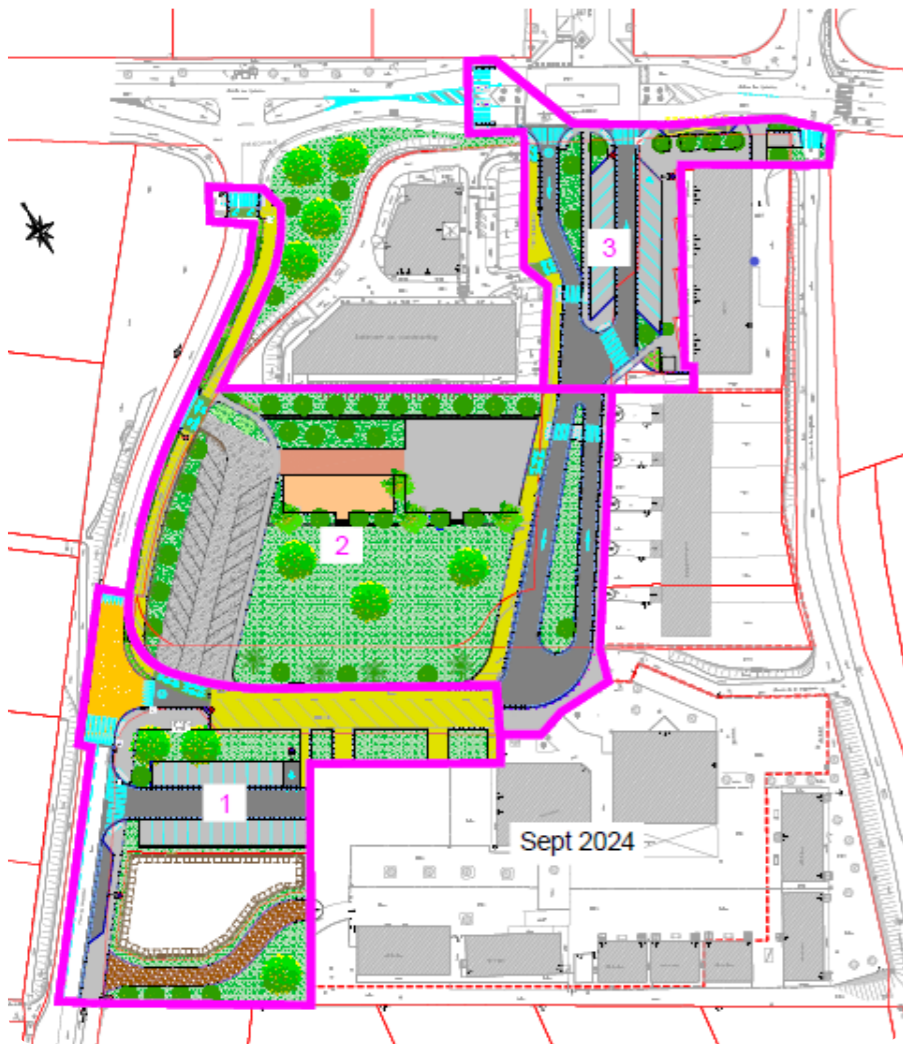
• **Zone 2 : Place du village**
Cette place est un lieu d'attractivité composé de plusieurs ambiances :

* Une place minérale en béton poreux de 450 m² où s'implanteront le marché et diverses manifestations

* Une place attenante en stabilisé de 165 m² qui aura vocation d'espace de rencontre et de jeux (boules...)

* Un espace vert très largement arboré. Pour ce faire, une démarche de concertation est engagée et un groupe de travail a déjà été créé avec le concours d'un bureau d'étude paysagiste. Nous retrouverons dans cet espace une aire de jeux pour les enfants, un parcours découverte, du mobilier urbain permettant la détente et les rencontres.

• **Zone 3 : Commerces et parkings**
Sur cette zone, 18 places de parkings seront créées ainsi qu'un îlot végétal pour atténuer la minéralisation et favoriser l'activité commerciale.



Le projet a été très bien accueilli par le public présent mais aussi au cours des différentes concertations préalables. Quelques remarques ont été faites concernant le fonctionnement en cul de sac du parking de l'école et sur l'aménagement paysager permettant d'en masquer la vue dont nous tiendrons compte dans l'évolution du projet.

Bernard PROUST,
Adjoint délégué au Patrimoine



Soirée Lecture : « Le joueur d'échecs » de Stefan Zweig

Samedi 11 février, une soirée lecture à voix haute, organisée par la municipalité de Mons et l'association monsoise Coup de Théâtre, a eu lieu à l'école Thomas Pesquet.

Une trentaine de Monsois.es a pu apprécier une adaptation à quatre voix avec mise en scène sonore de la dernière œuvre de Stefan Zweig « Le joueur d'échecs ».

L'histoire est celle d'un personnage qui a survécu à la terreur nazie et à la torture psychologique d'un isolement total grâce au jeu d'échecs pratiqué mentalement. Il s'agit également d'une réflexion sur le destin de l'Europe et du monde, devenus, à l'heure où Zweig écrit, en 1941, un grand échiquier où « plus rien n'est à sa place » ...



Les lecteurs et les spectateurs se sont ensuite retrouvés, autour d'une boisson, pour échanger sur leur ressenti. Amateurs d'œuvres littéraires et de spectacles vivants, d'autres rendez-vous de lecture vous seront proposés au cours de l'année.

« Nous vous attendons nombreux pour partager le plaisir d'écouter. »

Jacques BELLEGUEULLE
Françoise GARRIGUES,
Groupe travail communal Culture,

Au cœur du Marché de Mons, des producteurs et des artisans locaux

Venez à leur rencontre le vendredi de 16h à 19h

- Lavalette (31) - 6 kms**
Les jardins de ma petite - Isabelle
Fruits rouges, sirops, biscuits... BIO
- Bourg-Saint-Bernard (31) - 15 kms**
Le jardin de Nicolas - Fabienne et Nicolas
Maraicher et primeurs
La chèvrerie du Bourg - Céline
Fromages, riz au lait...
- Loubens Lauragais (31) - 21 kms**
Chouette des savonnettes - Valérie
Savons, shampoings solides... BIO
- La cave d'Edgar - Edgar**
Dénicheur de vins authentiques du Languedoc
- Artisan saurisseur - Stéphane**
Poissons de la criée de Sète et d'Arcachon
- Fronton (31) - 37 kms**
La Bayne - Thierry
Produits issus de son élevage de canards gras
- Puylaurens (81) - 39 kms**
Les graines dans le vent - Léo et Marie
Paysans boulangers éleveurs BIO
Facelli - Julie
Pâtes fraîches, raviolis frais et plats cuisinés
- Revel (31) - 43 kms**
Goût d'Orient - Antranik
Spécialités salées et sucrées libano-syriennes
- Sorèze (81) - 50 kms**
Les jardins de Louise - Louise
Tisanes, sirops, aromates... BIO
- Tournon d'Agenais (47) - 120 kms**
Les pruneaux du Pouchalou - Sonia
Pruneaux mi-cuits

Isabelle Edgar Fabienne Nicolas Céline Stéphane Valérie Thierry Léo Marie Julie Antranik Louise Sonia

UNE MAISON MUNICIPALE DE L'ENVIRONNEMENT À BALMA

Le 25 mars dernier, Vincent Terrail-Novès, Maire de Balma, a inauguré la Maison de l'Environnement.

Ce lieu unique permet d'informer et d'accompagner les Balmanais et habitants des communes voisines dans la transition écologique, vaste sujet aux multiples facettes : énergie, mobilité, déchets, alimentation, nature et biodiversité... Des permanences et des ateliers ludiques et créatifs s'y tiennent chaque semaine. Porté par la Ville de Balma, le projet s'appuie sur le tissu associatif local, qui compte déjà de nombreux citoyens engagés sur le sujet de la transition écologique. La Maison de l'environnement est ouverte à toutes et tous, et permet de rassembler les acteurs afin de créer une véritable dynamique collective, avec trois objectifs : fédérer, sensibiliser et mobiliser.



Maison municipale de l'Environnement - © mairie-balma.fr



Adresse : Avenue du Calvel, à l'ancien Espace Jeunes, derrière le centre de loisirs des Mourlingues.
Téléphone : 05 61 24 92 79
Mail : maison.environnement@mairie-balma.fr
Retrouvez le programme des rendez-vous sur le site : <https://mairie-balma.fr/environnement-cadre-de-vie/maison-de-l'environnement/>

ACCUEIL ET OUVERTURE AU PUBLIC :

Tous les mercredis de 13h30 à 17h

Ouverture le soir en semaine et le week-end selon programme des animations

Mickael NICOLAS, Conseiller municipal délégué à l'environnement et membre de la CEMTE

C'EST NOUVEAU, TOUS LES EMBALLAGES ET PAPIERS SE TRIENT

À partir du 1^{er} janvier 2023, le tri évolue, notamment pour les emballages en plastique. C'est plus simple pour vous, plus efficace pour la récupération des matières, plus performant pour l'environnement. Pour un tri efficace dans les bacs bleus ou à couvercle jaune, suivez le guide...

TOUS les emballages en PLASTIQUE

Bouteilles, bidons et flacons habituels auxquels s'ajoutent désormais pots de yaourt, barquettes, boîtes, sacs, sachets et films...
Attention : tous les emballages et uniquement les emballages... pas les autres objets en plastique...



TOUS les emballages en MÉTAL

Canettes, boîtes de conserve, barquettes métalliques, aérosols...

EN VRAC, SANS SAC, BIEN VIDER
NE PAS LAVÉ, NE PAS EMBOÎTER, NE PAS DÉPOSER AU PIED DES BORNES

TOUS les PETITS CARTONS

Petits cartons, cartonnettes et briques alimentaires



TOUS les PAPIERS

Imprimés, journaux, magazines, emballages...



Et toujours, les emballages en verre sont à déposer dans les récup' verre ; les vêtements et tissus, dans les bornes à proximité de chez vous, auprès d'une association ou en magasin ; les piles chez vos commerçants et dans les grandes surfaces.

UN DÉCHET RECYCLÉ, C'EST BIEN ; UN DÉCHET ÉVITÉ, C'EST MIEUX !
Des solutions alternatives aux emballages existent : les produits en vrac ou peu emballés. Il est également possible de privilégier des emballages recyclables ou réutilisables (carton, verre, etc.), sans oublier sac ou panier pour les courses.

MISSION TRI !

Trier et recycler, à quoi ça sert ?

Le recyclage permet de limiter l'impact des déchets sur l'environnement, de réduire les quantités de déchets à incinérer et de redonner vie à la matière en créant de nouveaux emballages sans consommer de nouvelles ressources naturelles.

- Exemples* :
- 1 tonne d'emballage acier = 13 lave-vaisselle
 - 1 tonne d'emballage aluminium = 293 cadres de vélo de course
 - 1 tonne d'emballage carton = 3 753 boîtes de chaussures
 - 1 tonne d'emballage plastique = 520 couettes
 - 1 tonne d'emballage plastique souple = 66 666 autres films de pack d'eau
 - 1 tonne de verre = 2 222 bouteilles en verre

* Source : Citeo, éco-organisme en charge de la filière des emballages ménagers et des papiers graphiques.

BON À SAVOIR
Avec ces emballages supplémentaires, si votre bac est devenu trop plein, vous pouvez en demander un plus grand. Il sera décompté à couvercle jaune.
Toulouse : 05 61 222 222*
Autres communes : 0 800 201 440**

* Prix d'un appel local
** Appel gratuit

Illustrations : Direction de la communication de Toulouse Métropole - TIM n°21 - Hiver 2022

LA PARTICIPATION CITOYENNE

Le 13 février 2023, le conseil municipal a approuvé la Charte métropolitaine de participation citoyenne et s'est engagé à contribuer aux démarches visant à renforcer le dialogue et la participation citoyenne.

La participation citoyenne : QU'EST-CE QUE C'EST ?

C'est une pratique démocratique qui consiste à associer les citoyens aux processus de décision politique en dehors des grands rendez-vous électoraux.

Les démarches participatives permettent à des citoyens non experts de s'informer, de donner un avis et de formuler des propositions sur des projets de réforme. Elles sont aussi un moyen d'impliquer les citoyens dans la construction des politiques publiques, en tenant compte de la diversité de leurs opinions et de leurs attentes.



QUELS EXEMPLES À MONS ?

- les commissions extra-municipales : Commerces de Proximité / Transition Ecologique / Culture (prochainement)
- la conduite de concertations mobilisant des acteurs locaux pour la réalisation des projets portés par la municipalité tels que le projet d'aménagement du cœur de village.
- des actions d'information telles que l'information sur la mutuelle communale
- le Conseil Municipal des Enfants et des Jeunes

Pour rendre visibles et vivantes certaines actions participatives, Toulouse Métropole a créé et mutualisé avec les communes une plateforme numérique : jeparticipe.metropole.toulouse.fr
Celle-ci permet de s'informer et de participer. Allez y faire un tour : vous trouverez la Charte de Participation Citoyenne et les consultations en cours dans les diverses communes de la Métropole.

Solange HOLLARD, Conseillère municipale et Vice-présidente de la CEMTE



UNE AUTRE FAÇON DE DÉCOUVRIR LA MÉTROPOLE

Entre avril et novembre, chaque 1^{er} dimanche du mois, Toulouse Métropole organise et anime des rando-vélos sur l'ensemble du territoire dans une ambiance sportive, conviviale et solidaire.

Chaque sortie propose un circuit différent qui permet d'utiliser les nouveaux aménagements du vaste réseau cyclable et vert.

Venez découvrir à vélo Toulouse Métropole et ses 37 communes !

Au cœur de votre quotidien

AGENDA / RANDO-VÉLOS 2023

2 AVRIL ●
Le chemin de Compostelle et GR 653

A l'aide de leur signalétique, nous suivons les tracés du célèbre chemin et le GR qui traverse la Métropole.

14 MAI ●●●
La Ramée, un air de plage
Partons à la zone verte de La Ramée en toute quiétude.

4 JUIN ●●
Cap à l'Est
Partons pédaler à l'est de la Métropole

3 SEPTEMBRE ●
Un quartier, une histoire
Une âme villageoise encore présente, Saint-Martin du Touch et Saint-Simon.

1^{er} OCTOBRE ●●●●
Passerelle de Gagnac
Via la passerelle de Gagnac, découvrons les deux rives de la Garonne.

5 NOVEMBRE ●
La digue
Allons pédaler sur la digue du Grand parc Garonne pour cette dernière rando de l'année.

Attention : annulation possible en cas de mauvaises conditions météorologiques ou d'un faible nombre de participants.

Profils des randonnées

- Entre 15 et 20 km
Profil plat et roulant - Tous types de vélo
- Entre 20 et 30 km
Profil relativement plat et roulant
Tous types de vélo
- 30 km
Des sections accidentées et en terrain naturel VTT et VTC

Partez à la découverte de la Métropole à vélo
600 km d'aménagements cyclables, 285 km de réseau vert. Les cartes des itinéraires Balade nature et culture et Balade cyclable sont disponibles en mairies ou sur metropole.toulouse.fr

Renseignements par e-mail à randovelo@toulouse-metropole.fr

REPAS ET SPECTACLE
DE NOS ANCIENS
DU 17 DÉCEMBRE 2022

Voyage aux antipodes

Belle journée d'échanges et de sourires pour la centaine de séniors présents dans la salle des fêtes pour le repas de cette fin d'année 2022 servi par le CCAS (Centre Communal d'Action Sociale). Le nombre de participants est en progression, ainsi que celui des repas livrés au domicile des personnes ne pouvant se déplacer.

Le repas, toujours aussi excellent, a été suivi d'un spectacle dédié au voyage. C'est la troupe Ori Heitiare Tahiti qui a enchanté, pendant plus d'une heure, une assemblée totalement conquise. La remise de colliers aux participants, tradition tahitienne, a été particulièrement appréciée ainsi que le collier de coquillages, remis à Madame le Maire Véronique DOITTAU, en signe de bonheur et d'au revoir.



Nous remercions les bénévoles et membres du CCAS qui ont permis la mise en place et le bon déroulement de cet événement. Un grand merci également au Père Noël et à son lutin qui sont passés à la fin du repas pour remettre un présent à chaque convive. Étaient également présents les Conseillers départementaux Sophie LAMANT et Jean-Baptiste DE SCORRAILLE.

Le CCAS remercie toutes les personnes ayant répondu au questionnaire relatif aux animations souhaitées au sein de la commune. Les travaux issus de vos réponses sont bien avancés et feront très prochainement l'objet d'un retour sur les actions qui seront mises en place dans le courant du 2ème semestre 2023.

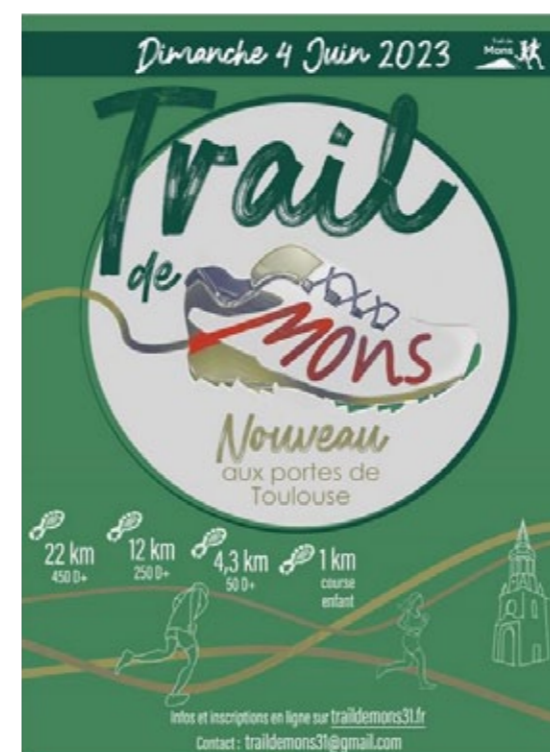


Nous préparons, dès maintenant, la fin de l'année 2023, en espérant que les moyens du CCAS permettent, comme les années précédentes, la mise en place d'un spectacle.



DIMANCHE 4 JUIN 2023

Faites comme eux, optez pour le TRAIL DE MONS !



En 2023, le Trail de Mons revient pour sa seconde édition. Un peu d'histoire : 1991, création du cross de Mons. Après quelques éditions, il devient une course sur route. Depuis 2022, retour aux sources, à la découverte des jolis sentiers du Lauragais.



Les organisateurs sont à la recherche de bénévoles pour aider à l'organisation.

Si vous êtes disponible, contactez Arnaud Saugeras au 06 25 73 00 57 ou envoyez un mail à traildemons31@gmail.com

NEWSLETTER

Après l'arrêt par l'éditeur de l'application MY CITY POCKET utilisée par de très nombreux Monsois.es, nous avons retenu la mise en place d'une newsletter via le site internet de la mairie afin de continuer à maintenir informés nos administrés. D'ici quelques semaines, les habitants qui se seront inscrits sur la page du site de la Mairie <https://mairie-mons.com/inscription-newsletter/>, pourront recevoir sur leur boîte mail les alertes et événements publiés par la Mairie et déjà relayées sur le panneau d'information lumineux de la place des commerces.



LA MUTUELLE COMMUNALE

Les habitants l'espéraient, la commune le souhaitait, le CCAS l'a fait !

Pour venir en aide à leurs habitants, de nombreuses municipalités ont mis en place des «mutuelles communales», anciennement appelées «mutuelles de village».

L'idée est de regrouper tous les habitants qui le veulent, pour ainsi négocier en groupe des conditions tarifaires nettement plus compétitives.

Les conditions d'adhésion à une mutuelle communale sont très souples. Le seul critère retenu est celui de la domiciliation des adhérents : il faut résider ou travailler sur le territoire de la commune. Hormis ce critère, l'adhésion est ouverte à tous, sans questionnaire médical, ni limite d'âge, ni conditions de ressources.

Notre étude, même si l'ensemble de la population est éligible, a ciblé, prioritairement les profils n'étant pas couverts par le texte de la loi ANI (Accord National Interprofessionnel) qui impose aux employeurs de proposer une mutuelle à leurs salariés.

Ces profils sont :

- les jeunes sans emploi,
- les étudiants,
- les séniors,
- les chômeurs,
- les commerçants,
- les intérimaires,
- les professions libérales,
- les agriculteurs,
- certains salariés en CDD multi-employeurs et en CDD temps partiel.

A Mons sur 1 758 habitants, nous avons identifié 715 personnes correspondant à ces profils.

La mise en place d'une mutuelle communale est l'aboutissement de deux années de contacts et d'analyses effectués par l'équipe du CCAS.

Sur la dizaine de mutuelles étudiées, la Mutuelle du REMPART, et plus particulièrement le contrat que celle-ci possède avec l'association MUT'COM, s'est approchée au plus près des valeurs que nous souhaitons mettre en avant au sein de la commune :

- Améliorer l'accès aux soins pour tous à des tarifs avantageux,
- Lutter contre les inégalités sociales,
- Favoriser la création et le maintien du lien social.

Nous espérons sincèrement que ce choix vous conviendra et qu'avec cette mutuelle communale nos objectifs d'établir une meilleure cohésion sociale, de faciliter l'accès à la santé pour tous et de rester en bonne santé le plus longtemps possible, seront atteints.

Une réunion publique de présentation a eu lieu le 08 mars 2023. Depuis cette date, la Mutuelle du rempart a mis en place une permanence hebdomadaire dans les locaux de la mairie le mercredi de 9h00 à 12h00.

Un rendez-vous peut être pris auprès de la Mutuelle du Rempart au 05 67 77 94 28

Des renseignements peuvent vous être apportés par la mairie au 05 61 83 63 66

Jean-François SOLA,
Conseiller Municipal,
vice-président du CCAS

TRIBUNE DES ÉLUS D'OPPOSITION

Dans ce contexte d'inflation, manifestations, guerre aux portes de l'Europe, les élus sont confrontés à la maîtrise des dépenses tout en répondant aux attentes des administrés. Nous allons débattre prochainement du budget communal comprenant les dépenses courantes de fonctionnement et les projets d'investissements. Nous serons des élus attentifs mais également constructifs dans le respect de notre mandat. Les travaux englobés dans le projet « cœur de village » sont lourds financièrement. L'extension du groupe scolaire avoisine le 2.7 M€, et les futurs aménagements urbains 2.0M€. Nous apporterons, sans parti pris, notre participation aux différentes

phases de ces travaux, des lors que la municipalité nous sollicitera. Nous avons débattu lors du dernier conseil municipal du Projet d'Aménagement et de Développement Durable (PADD) de Toulouse Métropole. Ce projet doit amener l'instauration du futur PLUih définissant les nouvelles règles d'urbanisme sur l'ensemble du territoire Métropolitain. Ce PADD technocratique, à l'accent écologique prononcé, ne tient pas à notre avis suffisamment compte des particularités des territoires ruraux, bloquant leur développement. Il en va du devenir de nos communes.

Malika BAREIL, Anne DEVIGNOT, Georges HENRY,
Jean-Claude LAFFONT



MONS FOYER RURAL (MFR)

En plus des 26 activités sportives et culturelles que propose MFR, bénéficiant à plus de 430 adhérents de la commune et de ses alentours, les manifestations proposées n'ont pas démerité :

- Début septembre, le vide grenier, délocalisé sur l'esplanade de la mairie, a fait le plein d'exposants pour le bonheur des visiteurs. A cette occasion, MFR avait invité l'APE à vendre des crêpes pour le goûter.
- Le dimanche 5 décembre, la 2ème édition de l'« arbre de Noël » invitant l'ensemble des adhérents de MFR et leur famille pour une ½ journée, a reçu la visite du père Noël qui a remis plus de 20 peluches XXL aux heureux gagnants du tirage au sort des dessins de Noël.

Mais l'agenda ne s'arrête pas là :

- Dimanche 4 juin : la 2ème édition du Trail de Mons.
- WE du 16, 17 et 18 juin : le FESTI'FOYER, avec cette année de nouvelles animations et surprises à ne pas manquer.

Rappelons que les manifestations de MFR sont ouvertes à toutes et tous (excepté l'arbre de Noël). Cette année, Yoan L. a rejoint la team de MFR.



LE REVEIL DES POTAGERS

Infos du jardin collectif ...

DE BELLES AVANCÉES !



Dec- janv 2023

- Plantation de plus de 90 arbres et arbustes (Pêchers, cerisiers, pruniers, poiriers, pommiers, arbusiers, vignes ...)

Février 2023

- Participation à la journée des jardins collectifs organisée par le CD31. A cette occasion, nous avons rejoint le réseau des courges solidaires. Le principe : On reçoit des graines de courges et nous donnons une partie de notre production à des structures œuvrant pour la précarité alimentaire

- Inscription de notre jardin sur la carte interactive des jardins collectifs de la Haute-Garonne

- Animation au marché de Mons avec la distribution d'une soupe de courges du jardin

Mars 2023

- Nouveau succès pour l'opération d'achat groupé de terreau. 388 sacs ont été distribués auprès de 53 familles !

- Participation à une action pédagogique avec 43 élèves de l'école de Mons via l'organisation d'une opération « semis »

Avril 2023

- Organisation d'une commande groupée de plants auprès de producteurs bio

NOS RENCONTRES : LE 15 DE CHAQUE MOIS SUR LE SITE
(jardin ou salle de l'Espace Monac / horaire variable)
lereveildepotagers@gmail.com



APE LES PETITS MONSOIS

Chers parents,

Nous sommes très heureux de vous retrouver en 2023 avec plusieurs événements qui viendront ponctuer l'année.

Le 15 avril a eu lieu notre traditionnel Carnaval. Pour la première fois, ce carnaval a été organisé en partenariat avec l'ALAE, le Foyer Rural, les associations A CŒUR JOIE et MINI MONS. Un joyeux cortège de chars a circulé dans les rues de Mons. Ce défilé s'est terminé devant l'école où nous avons organisé, comme l'an dernier, une Chasse aux oeufs, bien appréciée des enfants.

Pour clôturer l'année, la Grande Tablee, aura lieu le 30 juin.

Nous vous attendons nombreux autour de ces différents moments festifs !



A CŒUR JOIE



Une fin d'année 2022 bien remplie pour les enfants de l'association, qui ont participé :

- A la confection et à la décoration des sapins du village en commun avec l'ALAE de l'école Maternelle de Mons.
- A la création d'une grande fresque pour égayer la salle de restauration de l'IME de Mons lors de leur repas de Noël.
- A la fabrication de belles cartes de vœux pour les jeunes adultes malades, en collaboration avec l'association ABC MUOCO de Mons.

Afin de laisser les artistes se reposer, nous leur avons également proposé une séance de lecture avec Antoinette, un atelier musical avec Mozaikart et de nombreuses balades pour découvrir les saisons dans notre beau village.

En ce début d'année, l'association a également organisé :

- La seconde édition du « Vide Poussettes » le 12 mars
- Le 15 avril pour le Carnaval de Mons, où vous avez pu découvrir le char de l'association décoré par les enfants



Bérangère, Jérôme, Sophie et Camille.



MINI MONS

Pour sa onzième année d'existence, l'association est en pleine forme et fourmille d'idées pour éveiller et amuser les enfants accueillis durant les mois à venir !

En parallèle de notre participation à la journée des jeux de sociétés et au carnaval du village, nous avons proposé aux Mini-Monsois de fêter Noël, les Rois, la chandeleur...

Sont planifiés des séances de babygym et d'éveil musical sur différents thèmes avec des intervenants professionnels, des lectures de contes et kamishibai, des activités manuelles adaptées à l'âge et aux capacités des enfants accueillis, des promenades sur les chemins piétonniers de la commune, une chasse aux œufs à Pâques, et un joli spectacle pour fêter la fin de l'année scolaire. Plein de très bons moments en perspective !

La liste des membres de notre association est disponible auprès de : manou.mons@orange.fr.

Nos coordonnées se trouvent également sur la liste officielle de la mairie, sur le site internet, rubrique Vie Quotidienne / Petite Enfance.

N'hésitez pas à nous contacter pour tout renseignement et pour connaître nos disponibilités.



Claudine, Aude, Nathalie, Janique et Isabelle.

Les nouveaux petits Monsois

CHAMAYOU Ysée Hélène Aimée	12/02/2022
NOWACKI POPIE Léonard Aaron	27/03/2022
HOLLARD Adèle Louise Hélène	10/05/2022
GAFARI Sélène Gabrielle Ginette	24/05/2022
DEGAS Hugo Christian Jean	25/05/2022
WYNGAARD Raphaël Philippe Jacques	07/08/2022

Ils se sont mariés

Alexis Philippe GOEBBELS et Oxana Evgenievna SERGIENKO	30/07/2022
Sandra Annabelle Annie MILLAN et Axel Antoine Benjamin LAFFONT	10/09/2022
Stéphane Claude Mathieu VITURET et Ana Paula AFONSO	24/09/2022
Jean Jacques Gabriel BERTRY et Michelle Eliane Josette GILBER	21/12/2022

Ils nous ont quittés

ESPINOSA Lucien Vladimir	21/01/2022
CHAUVY Janine Marie Eugénie	29/01/2022
MAURIN Jean André Théophile	15/02/2022
TRANCHANT Fabien Pierre	11/03/2022
GRABIÉ Noël Robert	12/03/2022
GARRI Roland Ernest	05/05/2022
FAUX Henri Joseph Emile	11/06/2022
DENJEAN Michel	29/08/2022
VICEIRA-CAPILLA Manuel	03/09/2022
JOURDA Marise Maguie Jeanine	24/10/2022
DELPON Jérôme Robert Patrick	04/11/2022
GUILLEM Jean-Michel René	06/12/2022
LOUGERSTAY Eugène Robert	20/12/2022



ÉTAT CIVIL 2022

De nouveaux services et commerces ...

Une nouvelle naturopathe et réflexologue plantaire

L'Institut Calinoa accueille une nouvelle praticienne, Claire Aubazac, naturopathe holistique et réflexologue plantaire.

La naturopathie est une médecine douce et préventive qui apporte un équilibre durable grâce à des solutions naturelles. Claire Aubazac pratique une naturopathie holistique : alimentation saine, hygiène de vie, gestion du stress & des émotions, plantes, réflexologie plantaire.



CONSULTATION : le jeudi après-midi.

CONTACT : www.claireaubazac-naturopathe.com | 06 13 90 02 14

AGENDA

JUIN 2023

F	Dim.4	Trail de Mons
F	WE.16 au 18	Festi-Foyer
F	Dim.18	Spectacles enfants du foyer
A	Ven.30	Grande tablée à l'école

JUILLET 2023

ACJ	Mer.5	Exposition Ass. A Cœur Joie
------------	-------	-----------------------------

SEPTEMBRE 2023

M	Sam. 9	Accueil nouveaux arrivants
F	Sam. 9	Forum des Associations
F	Dim.10	Vide Greniers
C	WE.15 au 17	Fête de Mons

OCTOBRE 2023

CMEJ	Dim. 1	Scène ouverte : les Monsois ont un incroyable talent
M	WE.14 et 15	Week-end culture théâtre

A- APE / ACJ- A Cœur joie / C-Comité des fêtes / F- Foyer rural / M- Mairie

«Mons-croisés»

	1	2	3	4	5	6	7	8	9	10
I										
II							■			
III					■					
IV		■		■						
V				■		■				
VI			■							
VII										
VIII			■				■			
IX						■				
X				■						■

HORIZONTALEMENT

I - Entrées en matières. II - Amusant. - Percutant au tennis. III - Haut fond. - Œils-de-bœuf. IV - Chef suprême des vaisseaux. V - Soutient le fardeau. - Moyen de transport. VI - Terminent l'alphabet. - Rapidement pour l'orchestre. VII - Voisin des monsois. VIII - Relie. Acquiesce - Ne manque pas de sel. IX - Mode de gestion d'un service public. - Ancienne orthographe d'un herbivore commun. X - Levant - Localisées.

VERTICALEMENT

1 - Habitation sacerdotale. 2 - S'amuse. Caractérise certains engrais. 3 - Canalisation souterraine - un milliard de tonnes. 4 - Atteste la provenance du vin - Titre de l'alliage - 5 - Mesure d'un liquide - Accordés. 6 - Brusque croissance. En personne. 7 - On les doit aux baleines, aux abeilles, au pétrole... - Carte maîtresse. 8 - Originaire des abords du canal du Midi. 9 - Informions. 10 - Irrigue Mons.

Solution dans le prochain Mons'Infos